



Lettre de consultation

Etude acoustique et vibratoire

Date limite de remise des offres, le 15/08/2025 à 12h00.

1/ Objet de la consultation :

Diagnostic acoustique et vibratoire relatif à la construction d'un stand de tir de 25 mètres avec six pas de tir pour l'Académie Militaire de la Gendarmerie Nationale (AMGN) de Melun (77).

2/ Présentation de l'opération objet du marché et définition des prestations :

Le diagnostic acoustique et vibratoire sera réalisé à partir des éléments suivants :

Cette mission d'étude acoustique et vibratoire comprend deux tranches bien distinctes :

- Tranche Ferme (TF)
- Tranche Optionnelle (TO)

La tranche ferme comprend les phases suivantes :

1. Phase n°1 – Diagnostic de l'état initial acoustique
2. Phase n°2 – Diagnostic de l'état initial vibratoire
3. Phase n°3 – Identification de la réglementation applicable pour la conception du projet se référant au préprogramme transmis
4. Phase n°4 – Préconisation des dispositions constructives selon les conclusions des diagnostics et de la réglementation en vigueur pour assurer un confort optimal tant pour les gendarmes que pour les usagers à proximité et les riverains.

La tranche optionnelle comprend la phase suivante :

1. Phase n°5 – Suivie des travaux et des opérations préalables à la réception des travaux relatif aux installations mise en place

3/ Délai d'exécution du marché :

La durée prévisionnelle du marché est de : **6 semaines + les années de travaux (à définir).**

4/ Pièces communiquées par le service adhérent

- La présente lettre de consultation
- Le modèle d'acte d'engagement valant CCP du marché et ses annexes
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Annexe01 le cadre de DPGF
- Annexe02 Convention interchange EDIFLEX relative aux conditions de facturation
- Annexe03 Clause de confidentialité
- Autre(s): présentation des plans, plan du site et vue aérienne.

5/ Durée de validité des devis

La durée de validité des offres est fixée à 240 jours calendaires à compter de la date limite de réception des devis.

6/ Date limite de remise des offres¹

La date limite de remise des offres figure en page de garde de la présente lettre de consultation.

7/ Modalités de remise des offres

L'offre devra obligatoirement être remise par voie dématérialisée selon les modalités ci-après.

Le dépôt électronique des offres s'effectue sur la plateforme des achats de l'Etat :

www.marches-publics.gouv.fr

Les renseignements techniques peuvent être demandés à l'adresse suivante :

cedric.ramanandray@interieur.gouv.fr

odile.robin@interieur.gouv.fr

8/ Pièces à remettre

- L'acte d'engagement du marché, instruit, daté et signé et ses annexes
- La DPGF
- Un calendrier prévisionnel d'exécution du marché
- Un mémoire technique comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'appréciation de l'offre déposée au regard des critères énoncés
- K-bis datant de moins de 3 mois

¹ Un délai incompressible d'une semaine est prévu entre la communication de la lettre de consultation et la date limite de remise des devis.

- Attestation URSSAF
- Attestation de régularité fiscale
- Attestation sur l'honneur
- Attestation d'assurance
- RIB
- La DC1 et la DC2
- La liste d'outillage et de références

9/ Jugement des propositions

En préalable, les candidatures seront appréciées aux vues des garanties financières, techniques et professionnelles.

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
<u>1. Valeur technique (pondération 40)</u>	Valeur technique sera notée sur 100 points avec une pondération à 40 % en fonction des critères suivants :
1.1 / Qualité de l'organisation proposée (40points)	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains affectés à l'opération (20 points) - Qualifications, compétence et expérience du personnel affecté à l'opération avec CV, diplômes et certificats de compétences (20 points)
1.2 / Cohérences de la DPGF et références similaires (60points)	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence des temps passés au vu de la DPGF ainsi que la répartition entre les intervenants au sein de l'équipe (30 points) - Références, de moins de 5 ans, en diagnostics acoustiques et vibratoires avec un aspect environnemental similaire (30 points)
<u>2. Prix (pondération 60)</u>	Le prix sera noté sur 100 points et pondéré à 60 % selon la formule suivante : Prix de l'offre la moins élevée en € HT (*)/Prix de l'offre analysée en € HT * 100 (*Sous réserve que l'offre la moins élevée ne soit pas anormalement basse)

10/ Variantes

Les variantes sont interdites.